

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2018



Rapport présenté par M. BOUYSSOU Michel président du SMICTOM DE LA REGION DE LAVAUUR,
et adopté en COMITÉ SYNDICAL

Rédaction du rapport assurée par les services généraux sous la direction de
M. JOULIÉ Emmanuel
Rapport à la disposition du public au SMICTOM et dans les collectivités adhérentes

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi
Barnier
et au décret d'application n° 2015-1827 du 30/12/2015

SMICTOM – 35 route de Gaillac - 81500 LAVAUUR
TEL 05 63 58 76 40 – FAX 05 63 58 75 65
Courriel contact@smictom-lavaur.fr

SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES.....	Page 3
Territoire desservi.....	Page 3
Collecte des déchets pris en charge par les services.....	Page 4
Prévention des déchets ménagers et assimilés.....	Page 14
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT.....	Page 15
Traitement des déchets ménagers.....	Page 15
INDICATEURS FINANCIERS.....	Page 20
Modalités d'exploitation du service public.....	Page 20
Dépenses annuelles.....	Page 20
Aides et soutiens.....	Page 22
La redevance spéciale.....	Page 22
Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement.....	Page 23
Recettes d'exploitation.....	Page 23
Les coûts aidés et leur évolution.....	Page 24

GLOSSAIRE

OMR : Ordures Ménagères résiduelles c'est à dire ce qui reste dans la poubelle qui part à l'enfouissement.

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés = les OMR auxquelles on rajoute les emballages à recycler

DMA = les OMA auxquelles on rajoute les déchets collectés en déchetterie (souvent les gravats ne sont pas comptabilisés)

D3E = Déchets d'équipements électriques et électroniques, ce sont tous les déchets qui contenaient des piles ou se branchaient au secteur.

DIB = Déchets Industriels Banals, ce sont des déchets qui de part leur nature s'apparentent aux déchets ménagers mais qui sont produits par des industriels.

AV = Apport Volontaire

PAP = Porte à Porte



Territoire desservi

En 1981, des élus du Vaurais décident d'acquérir le site des Bruges à Lavour (lieu d'implantation de notre centre d'enfouissement actuel) et de mutualiser leurs moyens pour proposer aux usagers un service de collecte des déchets. C'est donc en 1981 que l'histoire du syndicat commence avec pour compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Depuis le 1er janvier 2018 le syndicat est devenu syndicat mixte et son territoire repose sur 2 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération. Au total nous assurons nos services sur 24 communes et auprès de 36 500 usagers.

Nous proposons à l'ensemble des usagers des collectes d'ordures ménagères, des collectes sélectives et disposons de 2 déchetteries.

Nous proposons un service d'une grande qualité pour un prix supporté par le contribuable parmi les plus bas de France...



Collecte des déchets pris en charge par le service

Le SMICTOM assure aujourd'hui la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables via des collectes de proximité (85%) ou bien au travers de points de regroupement en zone rurale (15%). La fréquence de collecte de proximité est hebdomadaire pour tous les emballages recyclables (sauf zones conteneurisées collectées tous les 15 jours) et pour les ordures résiduelles elle est hebdomadaire sauf sur les villes de Lavour et Saint Sulpice où nous continuons à avoir des secteurs collectés 2 fois par semaine (C2). Nous disposons aujourd'hui de 2 déchetteries qui accueillent plus de 80 000 personnes chaque année.

Communes desservies par les services de collecte

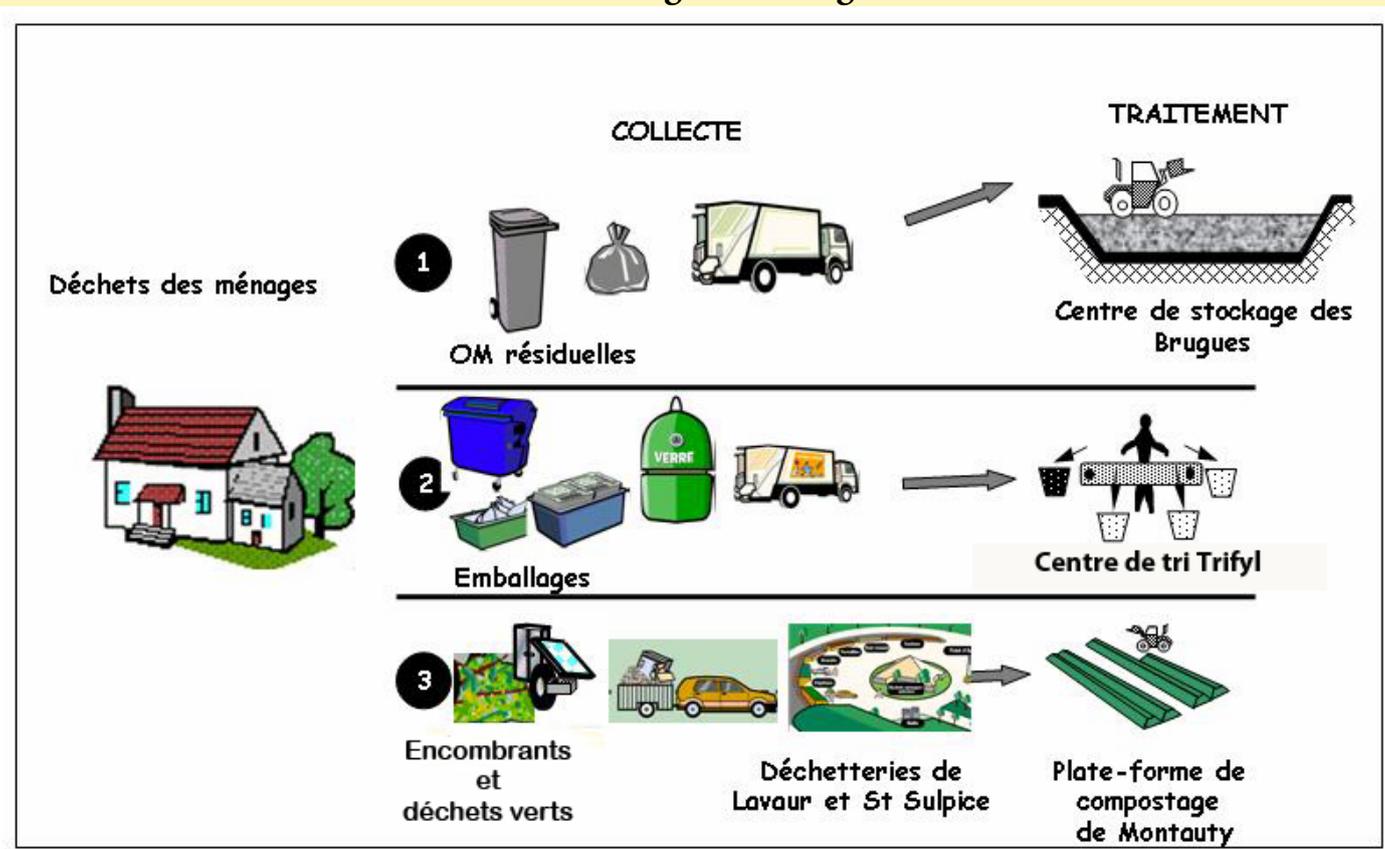
Nom de la commune	Population totale 2018	Population totale 2017	Delta 2017/2018	% variation /N-1	Part sur population totale
Ambres	1011	1 008	3	0,30%	2,77%
Azas	667	655	12	1,80%	1,83%
Bannières	216	216	0	0,00%	0,59%
Belcastel	238	229	9	3,78%	0,65%
Buzet-sur-Tarn	2753	2 693	60	2,18%	7,54%
Coufouleux	2874	2 841	33	1,15%	7,87%
Garrigues	267	276	-9	-3,37%	0,73%
Giroussens	1526	1 538	-12	-0,79%	4,18%
Labastide-Saint-Georges	1969	1 965	4	0,20%	5,40%
Lacougotte-Cadoul	177	177	0	0,00%	0,48%
Lavour	11268	11 196	72	0,64%	30,87%
Lugan	424	414	10	2,36%	1,16%
Marzens	300	292	8	2,67%	0,82%
Massac-Séran	393	386	7	1,78%	1,08%
Montcabrier	300	292	8	2,67%	0,82%
Roquevidal	141	148	-7	-4,96%	0,39%
Saint-Agnan	239	240	-1	-0,42%	0,65%
Saint-Jean-de-Rives	502	489	13	2,59%	1,38%
Saint-Lieux-lès-Lavour	1046	1 026	20	1,91%	2,87%
Saint-Sulpice	9159	9 000	159	1,74%	25,10%
Teulat	507	496	11	2,17%	1,39%
Veilhes	140	130	10	7,14%	0,38%
Villeneuve-lès-Lavour	154	156	-2	-1,30%	0,42%
Viviers-lès-Lavour	225	227	-2	-0,89%	0,62%
Population totale	36496	36 090	406	1,11%	

Les diverses collectes assurées par le SMICTOM

Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés qui se répartissent en grandes familles :

- Les OMR : ordures ménagères résiduelles, c'est à dire tout ce qui dans la poubelle ne se valorise pas.
- Les emballages ménagers à recycler.
- Les encombrants et autres déchets qui de part leur nature ou leur volume sont collectés via nos 2 déchetteries.

Schéma d'organisation générale



Depuis 8 ans les emballages à recycler ont été triés sur le centre Trifyl de Labruguière

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte est réalisée à l'aide de bennes mécanisées aussi bien en zones rurales qu'en ville. Les tournées se déroulent de 4 H 00 à environ 18 H 00 suivant les zones.

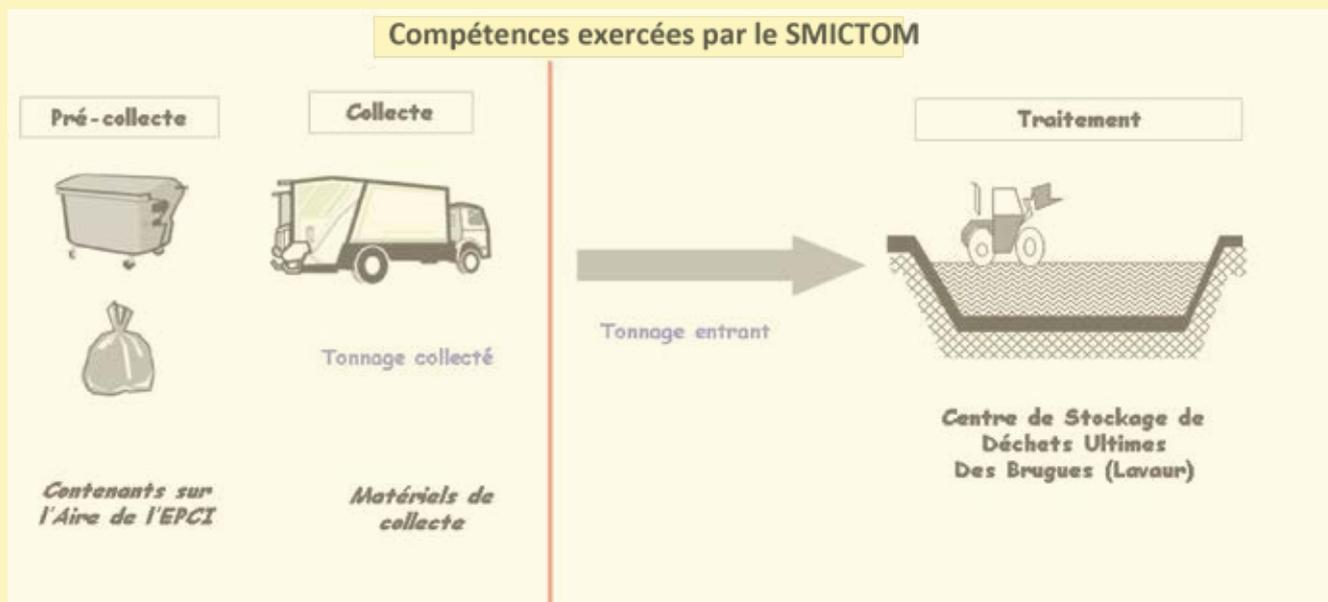
Cette collecte est assurée par la société COVED, choisie par le SMICTOM comme délégataire du Service Public jusqu'en 2020.

La fréquence est d'une collecte par semaine sauf pour les villes de Lavour et de Saint Sulpice où elle a lieu 2 fois par semaine. Les jours fériés sont travaillés sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier qui sont eux récupérés le jour ouvrable suivant.

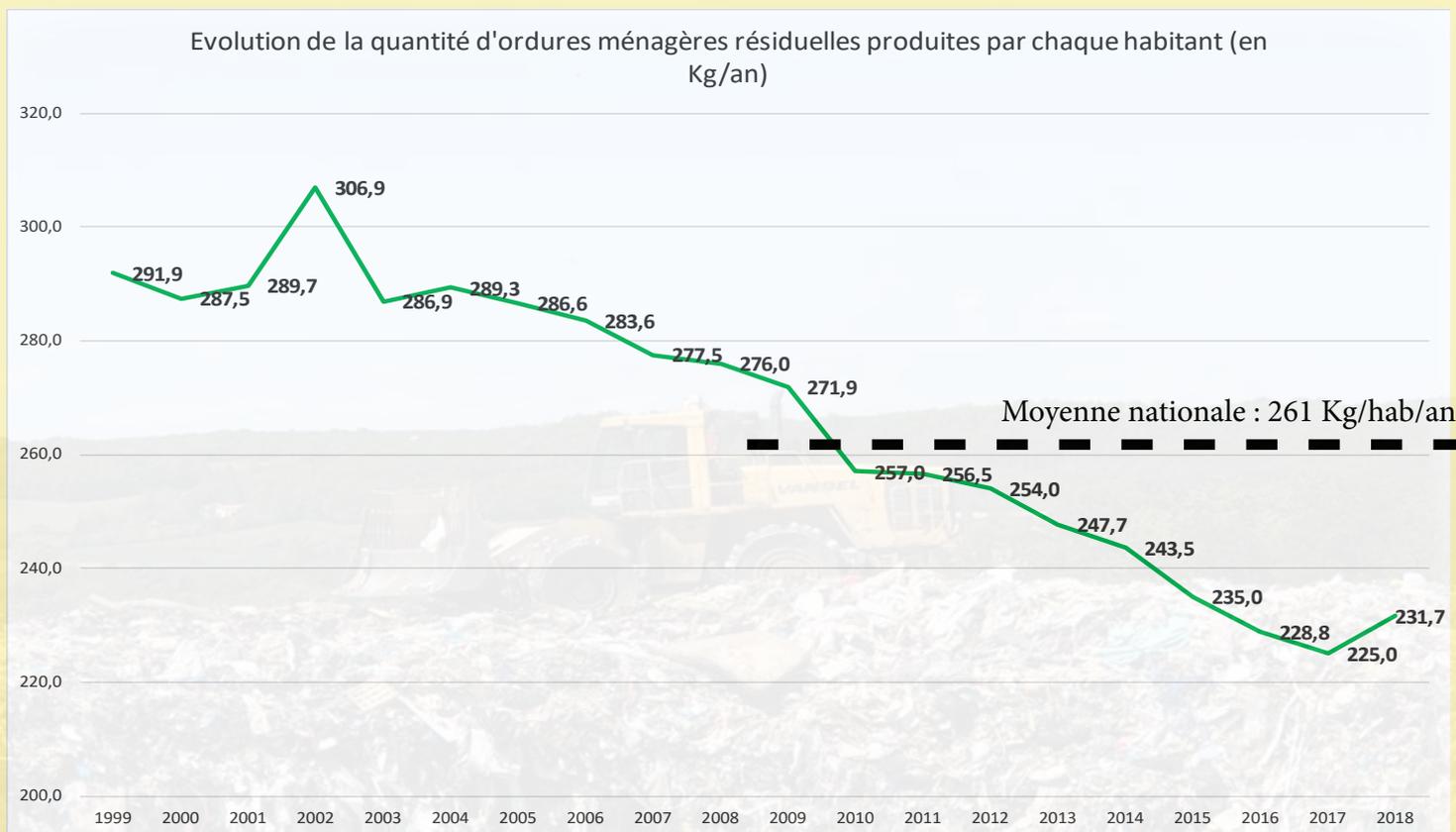
En zones rurales les points de regroupement sont dotés de bacs de 770 litres . Ces points de regroupement sont au nombre de 160 et le parc de conteneurs compte environ 500 bacs.

La maintenance et le nettoyage des conteneurs sont assurés par la COVED, ils sont intégrés à la prestation de collecte.

Le seuil maximal hebdomadaire au delà duquel un producteur ne peut être collecté par le service traditionnel (hors redevance spéciale) est de 1200 litres.



En 2018 nous avons collecté **8 453 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) contre 8119 en 2017. La production par habitant est donc en augmentation de près de 3 % ce qui est une première depuis 2008. En effet, depuis 10 ans la production par habitant n'avait cessé de baisser...



Les emballages ménagers

Depuis décembre 1997 le SMICTOM s'est lancé dans la grande aventure de la collecte sélective.

Comme pour les ordures ménagères résiduelles, la prestation a été déléguée à COVED Environnement. Le SMICTOM reste bien entendu gestionnaire du service notamment en ce qui concerne le contrôle de son exécution ainsi que de son amélioration (déploiement du porte à porte, etc.).

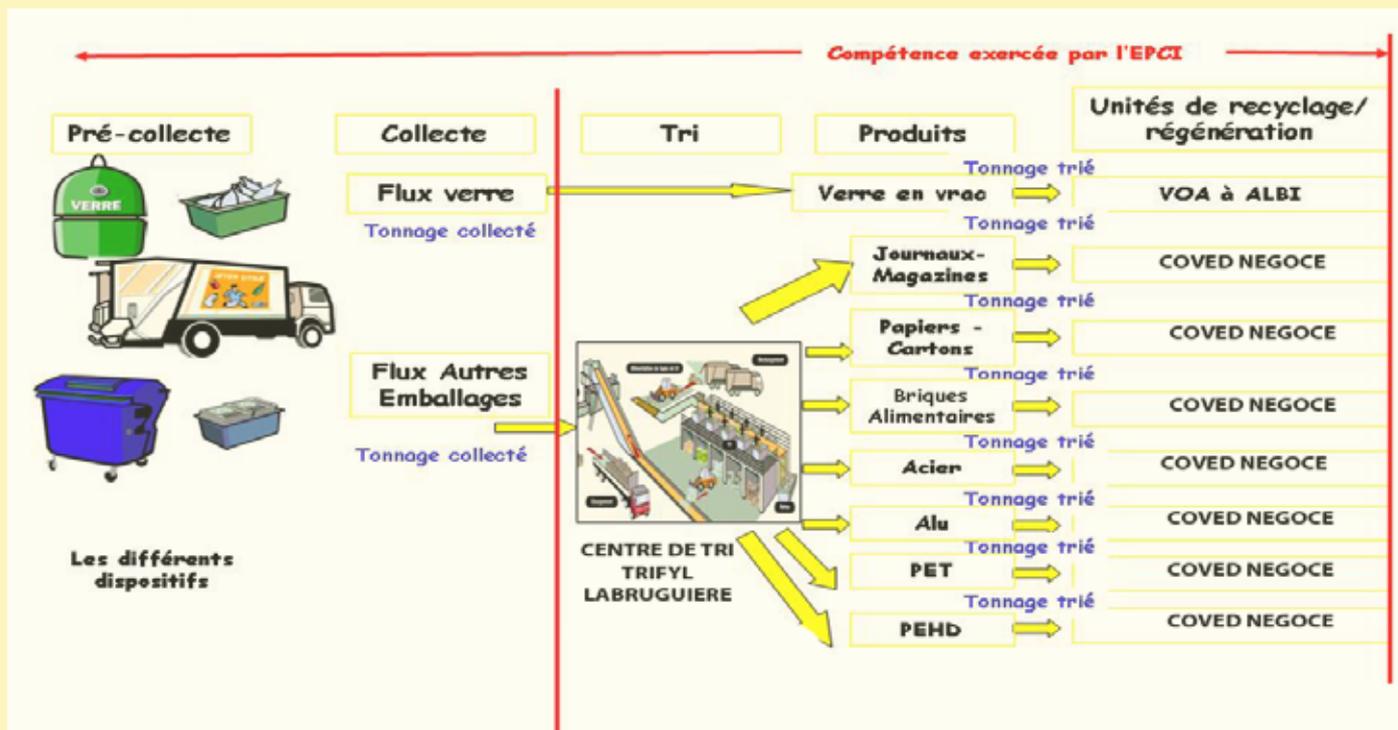
Le but est de collecter les emballages recyclables en verre, acier, aluminium, papier, carton et plastique.

En zone desservie par la collecte de proximité la collecte s'effectue grâce à une caissette bleue d'environ 70 litres pour les emballages hors verre mais aussi depuis 2018 par l'intermédiaire de bacs roulants de 240 litres (couverture jaune). Pour le verre l'ensemble du territoire est désormais collecté en apport volontaire mis à part les gros producteurs (cafés, restaurants).

En zone rurale la collecte s'effectue au niveau des points de regroupement grâce aux bacs bleus de 770 ou 360 litres pour tous les emballages sauf le verre. Le verre est, lui, capté grâce à des colonnes spécifiques d'un volume compris entre 2 et 4 m³.

Le zonage entre la collecte de proximité et la collecte en point de regroupement est le même que pour la collecte des ordures résiduelles.



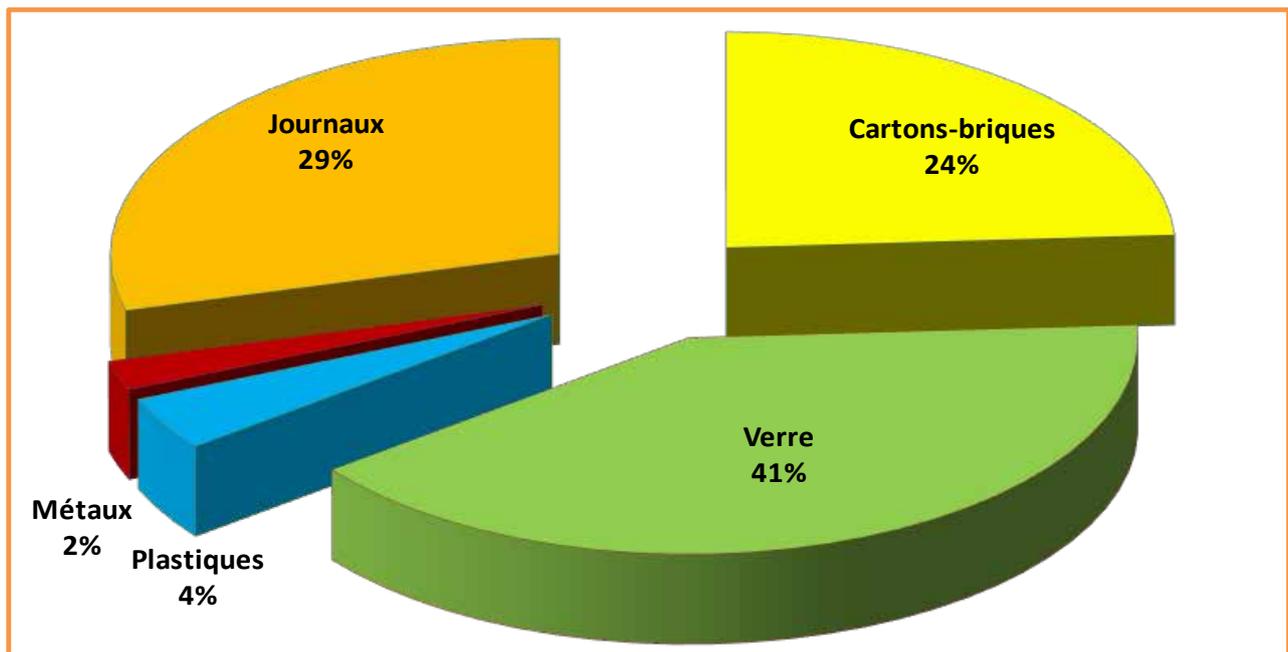


En 2018 nous avons collecté **plus de 3 000 tonnes d'emballages à recycler** dont plus d'un tiers de verre. Par rapport à 2017, il y a une hausse de la production par habitant de plus de 5%. Avec une **production de 85,5 Kg par habitant** et par an, nos usagers se placent largement au dessus de la moyenne nationale qui se situe à 76 kg. Les erreurs de tri (refus) ont elles aussi augmenté et se situent à plus de 280 tonnes réorientées du centre de tri vers le centre d'enfouissement.

	Mode de collecte	Nbre d'habitants desservis	Tonnages 2018*	Ratio par habitant kg/hab/an	Ratio moyen du flux kg/hab/an	Tonnages 2017	Ratio par habitant 2017 kg/hab/an	Evolution tonnages 2018/2017	Evolution ratio habitant 2018/2017	Ratio par habitant moyen Régional	SICTOM /Perf régionale
Flux 1 Verre	AV	36490	1126	30,86	30,86	1056	29,26	6,63%	5,46%	29,62	4%
	Porte à porte										
Flux 2 autres emballages	AV	5500	397	72,18	54,70	516	93,82	-23,06%	-23,06%	52,9	3%
	Porte à porte	30990	1599	51,60		1569	51,29	1,91%	0,60%		
Total emballages	AV	5500	1523	276,91	85,56	1346	244,73	13,15%	13,15%	82,52	4%
	Porte à porte	30990	1599	51,60		1795	58,68	-10,92%	-12,07%		
Total global		36490	3122	85,56		3141	87,03	-0,60%	-1,69%		

*tonnages collectés

Les emballages ménagers collectés en 2018



Bilan des tonnages collectés à domicile.

	SMICTOM 2018	Rappel 2017	Evolution	Moyenne nationale
OMR	232 kg/hab/an	225 kg/hab/an	+ 3 %	261 kg/hab/an
Emballages recyclables	85,5 kg/hab/an	87 kg/hab/an	-1,7 %	76 kg/hab/an
Total OMA* collectées à domicile	317,5 kg/hab/an	312 kg/hab/an	+1,8 %	337 kg/hab/an

*OMA = Ordures Ménagères et Assimilées collectées à domicile = OMR + emballages recyclables

Encombrants et déchetteries

Le SMICTOM dispose de 2 déchetteries l'une à Lavour et l'autre à St Sulpice. Ces installations assurent la collecte des diverses familles de déchets : gravats, ferrailles, cartons, déchets verts, tout venant (encombrants), déchets ménagers spéciaux (peinture, piles, solvants), déchets d'équipement électriques et électroniques, etc...



Produit	Tonnage	Repreneur	Unité d'élimination ou de valorisation
Gravats	2 314	COVED	Réemploi
Tout-venant	2 349	COVED	Enfouissement - Brugues 81
Déchets verts	3 848	COVED	Compostage - Montauty 81
Ferrailles	366	DENGASC	Acierie
DEEE	340	ECO SYSTEMES	Démontage et valorisation
Cartons	300	COVED	Recyclage
Mobilier	670	ECO MOBILIER	Démontage et valorisation
Textiles	124,7	SRCE	Recyclage et réemploi
Pneus	4,76	ALIAPUR	Recyclage

Modalités de fonctionnement du réseau de déchetteries de l'EPCI

Liste des déchetteries	Maître d'ouvrage	Exploitant	Jours d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac déchets dangereux
Déchetterie des Brugues (Lavour)	SMICTOM	SMICTOM	6 j/7	Oui PTAC limité à 3,5T	40 077	7	Oui
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	SMICTOM	SMICTOM	6 j/7	Oui PTAC limité à 3,5T	47 697	8	Oui
Total annuel					87 774	<i>Rappel 2017</i> 80882	<i>Progression : +8,5%</i>

Nature et tonnage des encombrants collectés en déchetteries au cours de l'année 2018

	Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Mobilier	TOTAL encombrants collectés	TOTAL encombrants non valorisés*	TOTAL encombrants valorisés	Taux* de valorisation
Déchetterie des Brugues (Lavour)	1 154	1 009	1 744	209	158	130	330	4 734	2 163	2 571	72%
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	1 160	1 340	2 104	157	182	170	340	5 453	2 500	2 953	69%
TOTAL	2 314	2 349	3 848	366	340	300	670	10 187	4 663	5 524	70%

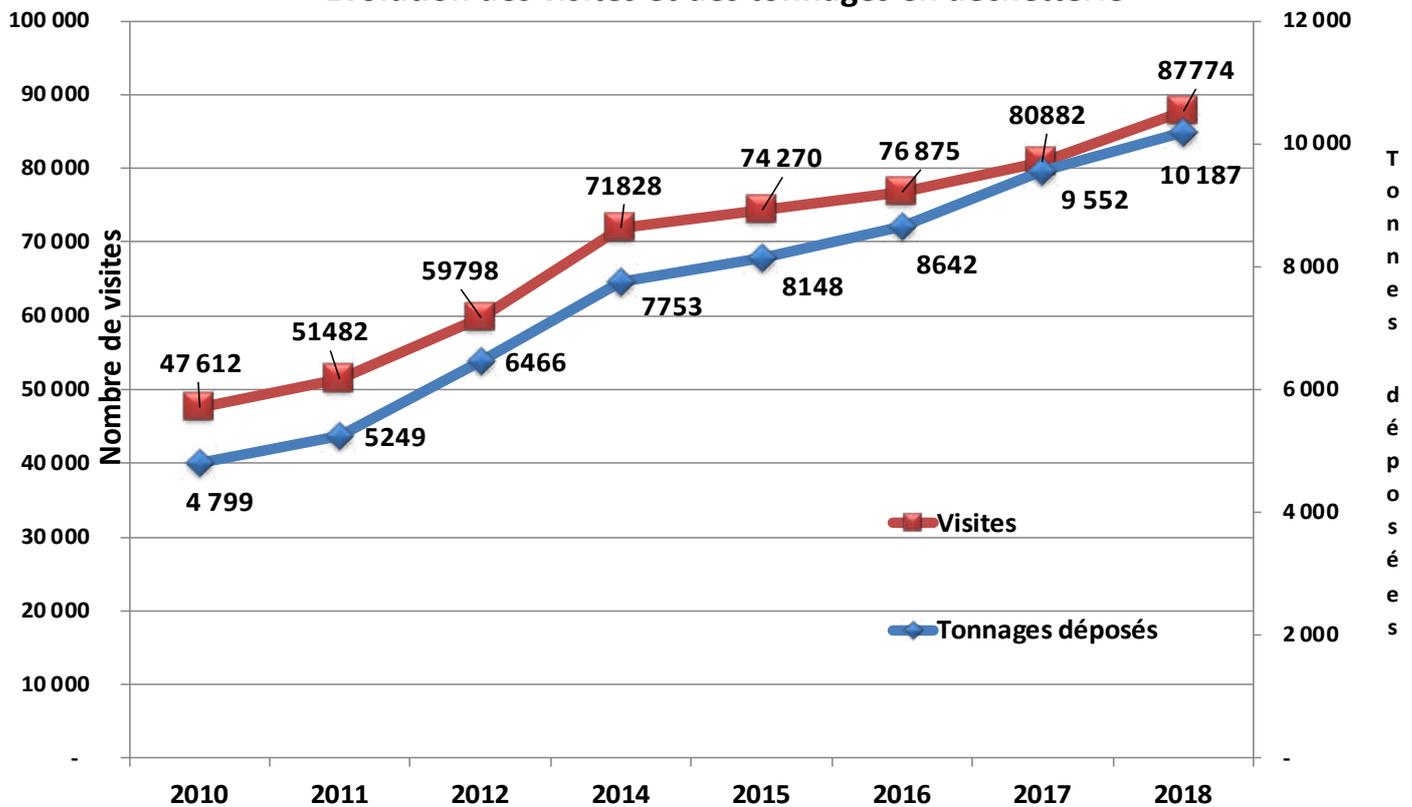
* hors gravats



S.M.I.C.T.O.M

plus de 85 000 visiteurs en déchetterie pour 2018 !

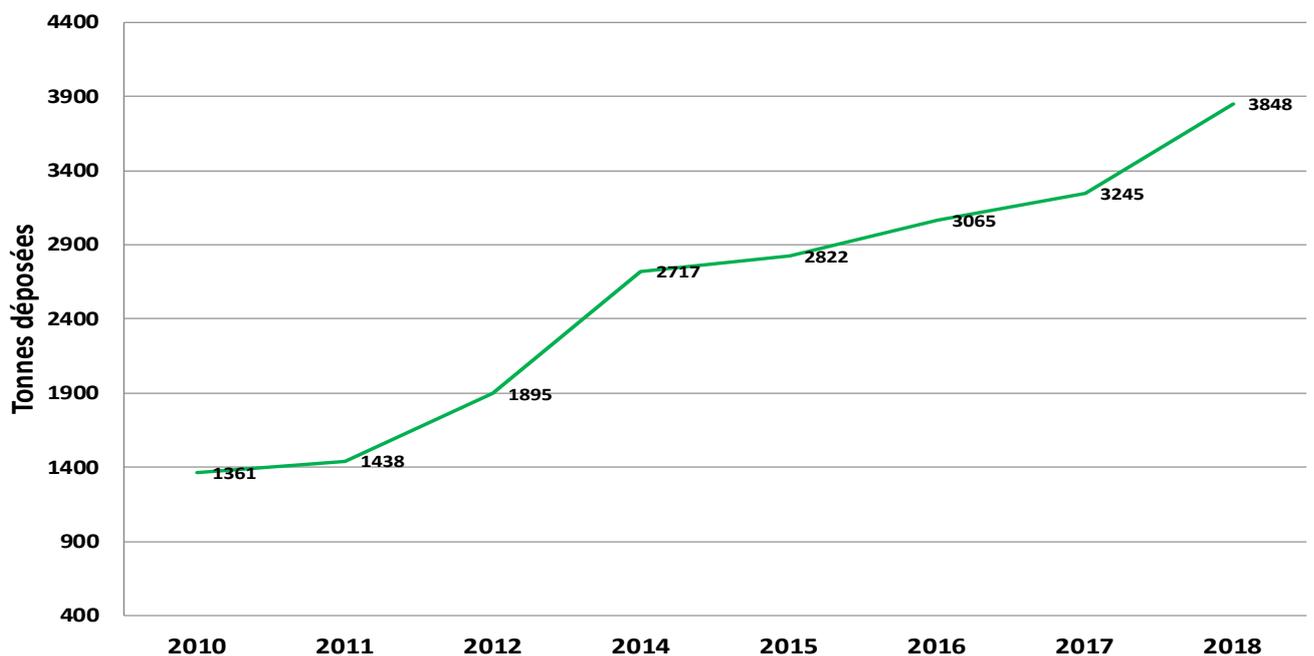
Evolution des visites et des tonnages en déchetterie



En 2018 les déchetteries ont encore connu une nouvelle hausse de leur fréquentation avec **plus de 85 000 visites** sur l'année. **Près de 65% des plus de 10 000 tonnes de déchets déposés ont suivi une filière de valorisation**, recyclage ou réemploi.

Près de 4000 tonnes de déchets verts auront été collectées puis transformées en compost sur la plateforme de compostage COVED à Saint Sulpice. Ce compost a ensuite été redistribué gratuitement en déchetteries.

Evolution de la collecte des déchets verts depuis 2010



Les déchets acceptés en déchetterie



Outre ces déchets principaux, les déchetteries captent aussi des gisements plus anecdotiques comme les capsules Nespresso ou les cartouches d'imprimante.

Elles captent aussi des déchets dangereux des ménages qui nécessitent des traitements adaptés pour en réduire la toxicité (peintures, produits de jardinage, etc).

Nombre d'habitants desservis = 36490					
Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages* expédiés année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Tonnages* expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	COREPILE	2,27	0,06	2,50	-10%
Huile moteur	SOCODELI	15,93	0,44	16,29	-2%
Batteries et accumulateurs	DENGASC	14,10	0,39	10,39	36%
Tubes néons	RECYLUM	1,12	0,03	0,78	30%
Huiles végétales	SUD OUEST RECUPERATION	2,66	0,07	2,42	9%
Peintures vernis colles	TRIADIS - ECODDS	25,81	0,71	19,68	24%
Divers produits du jardinage et du bricolage	TRIADIS - ECODDS	29,62	0,81	6,56	78%
DASRI (en kg)	PARAMAT	117,70		123,67	
	TOTAL	91,5	2,5	58,6	56%

Zoom D3E 2018	Brugues	Viguerie	Total		
Petits appareils ménagers	47,5	65,5	113	soit environ	45 200 appareils
Ecrans	22	19	41	soit environ	9 111 écrans plats
Gros appareils hors "froid"	59	69	128	soit environ	3 200 lave vaisselle
Gros appareils "froid"	29	28	57	soit environ	1 267 réfrigérateurs

Bilan des tonnages collectés en déchetterie

	SMICTOM 2018	Rappel 2017	Evolution
Déchets Verts	105 kg/hab/an	90 kg/hab/an	+16,5 %
Déchets dangereux	2,5 kg/hab/an	1,6 kg/hab/an	+ 56 %
Inertes	63 kg/hab/an	67 kg/hab/an	- 6 %
Autres flux non inertes	109,4 kg/hab/an	108 kg/hab/an	+ 1,3 %
TOTAL	280 kg/hab/an	266,6 kg/hab/an	+ 5 %

Bilan des tonnages collectés (DMA*)

	SMICTOM 2018	Rappel 2017	Evolution	Moyenne nationale
OMR	232 kg/hab/an	225 kg/hab/an	+ 3 %	261 kg/hab/an
Recyclables	85,5 kg/hab/an	87 kg/hab/an	- 1,7%	76 kg/hab/an
Déchets des déchetteries	280 kg/hab/an	266,6 kg/hab/an	+ 5 %	202 kg/hab/an
TOTAL DMA	597,5 kg/hab/an	578,6 kg/hab/an	+ 3,3 %	568 kg/hab/an
TOTAL NON INERTES	534,5 kg/hab/an	511,6 kg/hab/an	+ 4,5 %	514 kg/hab/an

*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés = déchets collectés à domicile + déchets des déchetteries

Prévention des déchets ménagers et assimilés

Cette section a pour objectif de comparer les productions de déchets de l'année à celles de 2010 qui sert de base de comparaison dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.

	SMICTOM 2018	SICTOM 2010	Evolution
OMR	232 kg/hab/an	257 kg/hab/an	- 9,7 %
Recyclables	85,5 kg/hab/an	81,5 kg/hab/an	+ 4,9 %
Déchets des déchetteries	280 kg/hab/an	152 kg/hab/an	+ 84 %
TOTAL DMA	597,5 kg/hab/an	490,5 kg/hab/an	+ 22%
TOTAL NON INERTES	534,5 kg/hab/an	487,4 kg/hab/an	+9,6 %
TOTAL SMICTOM*	637 kg/hab/an	578 kg/hab/an	+10,2 %

*avec déchets pros et municipaux

Le SMICTOM est engagé depuis 2009 dans un programme ambitieux de prévention des déchets. Pour réduire les productions de déchets de chaque usager diverses actions ont été mises en place :

- Compostage domestique des déchets fermentescibles ménagers avec près de 30% des foyers équipés.
- Compostage grande capacité en collèges : 4 établissements équipés et près de 15 tonnes détournées chaque année.
- Opération STOP Pub pour limiter les papiers et prospectus, près de 20 % des foyers équipés (il n'y en avait que 5 % en 2008).
- Location de gobelets réutilisables pour les manifestations locales, animations diverses (foires, salons, marchés).

En 2018 le SMICTOM a recruté un agent de prévention qui a pour mission de dynamiser et d'animer notre programme de prévention.



Traitement des déchets ménagers

Flux OMR
Flux non valorisables déchetterie



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux - Bioréacteur des Bruges à Lavaur.
Exploitant : Société COVED

Flux Emballages recyclables hors verre
Flux cartons de déchetterie



Centre de tri de Labruguière
Exploitant : TRIFYL

Flux Déchets Verts de déchetterie et municipaux



Plateforme de compostage de Montauty à St Sulpice
Exploitant : Société COVED

Le bioréacteur des Brugues à Lavaur

Le bioréacteur des Brugues à Lavaur est la propriété du SMICTOM de la Région de Lavaur qui en a délégué l'exploitation à la société COVED Environnement via une Délégation de Service Public jusqu'en 2020. Ce centre reçoit l'ensemble de nos déchets non valorisables, ceux des entreprises locales, des divers services municipaux et des tonnages extérieurs gérés directement par la COVED Environnement. Cette installation est autorisée à recevoir 75 000 tonnes de déchets par an.

Les déchets réceptionnés sur le bioréacteur des Brugues en 2018

Origine déchets	Tonnage enfoui en 2018	Déchets enfouis en Kg par habitant	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	8452	232	8134	4%	257	-10%
Refus de tri	289,8	8	182	59%	6	38%
Déchetteries et ECB	2349	64	1888	24%	60	8%
Déchets municipaux	590	16	1015	-42%	32	-50%
Clients Pros SMICTOM	859	24	1551	-45%	49	-52%
Total	12539,8	347	12770	-2%	403	-14%

CET DES BRUGUES - Tonnages 2018 par nature		CET DES BRUGUES - Tonnages 2018 par département de production	
Ordures ménagères	31 974	Dechets Tarn et Garonne	0
D.I.B	6 946	Dechets Tarn	25 784
Encombrants	4 980	Déchets Haute Garonne	34 007
Déchets Verts	0	Hérault	15 080
Refus de Tri	28 817	Aude	55
TP	2 087	Aveyron	0
BP	0	TOTAL CET	74 926
boues	120		
TOTAL CET	74 926		

Mode de traitement : enfouissement avec valorisation énergétique et cogénération

En 2018 le moteur a fonctionné 92 % du temps et produit 7 490 000 Kw soit l'équivalent des besoins électriques de 1400 familles.



Le centre de tri des emballages ménagers de Labruguière.

Le centre de tri Trifyl de Labruguière reçoit l'ensemble du flux emballages ménagers collectés à domicile hors verre. Ce centre procède au tri des divers flux, les met en balles et procède à leur expédition vers les diverses usines de recyclage. Il est à noter que les emballages à recycler collectés auprès des commerces sont directement envoyés vers les usines de recyclage et ne transitent pas par ce centre de tri (186 tonnes en 2018) quant au verre ménager il est directement livré à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) soit 1126 tonnes en 2018.

Tonnages expédiés vers le
centre de tri en 2018

1 817 tonnes



Journaux Magazines

814 tonnes
expédiées vers
repreneurs
et

-84 tonnes stockées



Cartonnettes et
briques

477 tonnes
expédiées vers
repreneurs
et

17 tonnes stockées



Métaux

70 tonnes
expédiées vers
repreneurs
et

-22 tonnes stockées



Plastiques

142 tonnes
expédiées vers
repreneurs
et

-15 tonnes stockées



Refus
erreurs de tri

290 tonnes
renvoyées en centre
d'enfouissement

La plateforme de compostage

La plateforme de compostage des déchets verts se situe à Saint Sulpice et elle est exploitée par la société COVED Environnement.

Déchets verts issus
des déchetteries

3 848 tonnes

Déchets verts issus
des services
municipaux

481 tonnes



Indice de réduction des quantités de déchets

La loi sur la transition énergétique pour une croissance verte fixe des objectifs importants de réduction des déchets enfouis à l'horizon 2020 et 2025. Aussi, il est désormais obligatoire de présenter annuellement nos tonnages enfouis en comparaison à l'année de référence 2010.

Origine déchets	Tonnage enfoui en 2018	Déchets enfouis en Kg par habitant	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	8452	232	8134	4%	257	-10%
Refus de tri	289,8	8	182	59%	6	38%
Déchetteries et ECB	2349	64	1888	24%	60	8%
Déchets municipaux	590	16	1015	-42%	32	-50%
Clients SICTOM	859	24	1551	-45%	49	-52%
Total	12540	347	12770	-2%	403	-14%

En valeur absolue nos tonnages enfouis depuis 2010 sont en baisse de seulement 2 % mais ceci s'explique par la forte progression de population sur la même période. Aussi, il est indispensable de comparer les déchets enfouis par habitant. Cette comparaison montre que depuis 2010 la réduction est de 14% sur ces tonnages envoyés à l'enfouissement. Rappelons que la loi LTECV prévoit une réduction de cet enfouissement de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025. La mise en place des diverses mesures issues de la prospective validée par les élus du syndicat au printemps 2018 devrait permettre de voir cette performance progresser rapidement.

Taux global de valorisation matière

SYNOPTIQUE PRESENTE PAR FLUX de DECHETS

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés et/ou traités	->	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Modes de traitement des déchets ménagers
OM résiduelles	PAP	8 452 t	->	UIOM de... CET de...	0 t 8 452 t	Taux de collecte en vue d'une valorisation*
Verre	AV PAP	1 126 t 0 t	->	Repreneurs spécifiques	1 126 t	49%
Emballages hors verre		1 706 t	->	Centre de tri de...	1 706 t	matière par recyclage 4 508 t
	refus	290 t		CET	290 t	21%
Déchets verts	Déchetterie	3 848 t	->	PF compostage de...	3 848 t	organique par compostage 3 848 t
Encombrants (hors gravats et DV)	Déchetterie	4 025 t	->	UIOM de... CET de... Repreneurs spécifiques	0 t 2 349 t 1 676 t	18%
Gravats	Déchetterie	2 314 t	->	Valo interne Repreneurs spécifiques	2 314 t 0 t	Enfouissement 10 801 t 49%
Déchets dangereux	Déchetterie	92 t	->	Repreneurs spécifiques	92 t	Autres traitements 2 406 t 11%
		21 853 t			21 853 t	
						* avec gravats

Modalités d'exploitation du service public

Le service public est géré à la fois en régie directe pour ce qui concerne les déchetteries et en Délégation de Service Public pour les collectes et le traitement (enfouissement et tri des emballages).

Dépenses annuelles

Depuis près de 10 ans le SMICTOM dispose d'une gestion comptable analytique par flux métier. Cette gestion permet une lecture claire et une appréciation précise et directe des coûts liés à chacune de nos activités.

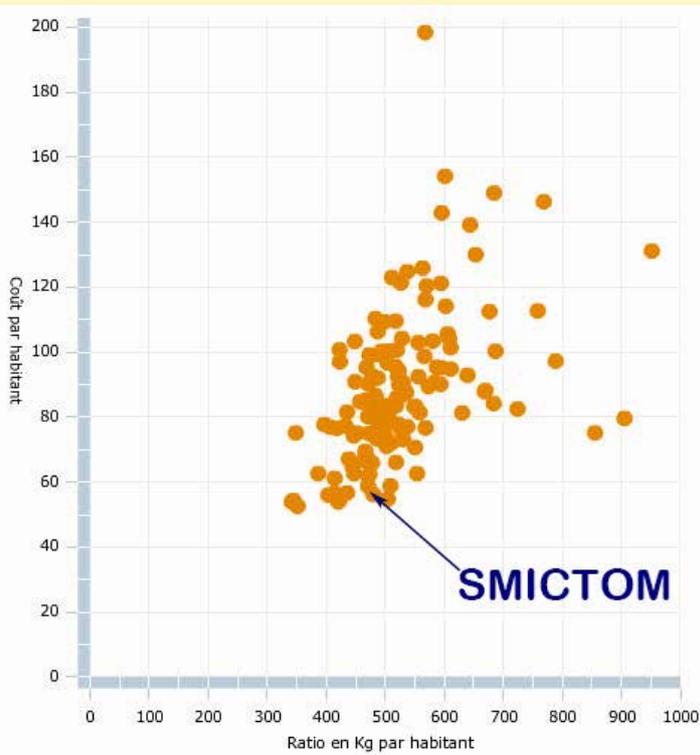
Les dépenses de fonctionnement

Chapitre de dépense	CA 2018
Prestations collectes et traitements*	3 001 638,84
Personnel	326 972,68
Autres charges	227 284,01
Charges financières	8 172,00
Charges exceptionnelles et divers	38,00
Dotation aux amortissements	176 549,43
Virement section d'investissement	0
<i>*dont COVID 2 946 000 €</i>	

Les dépenses d'investissement

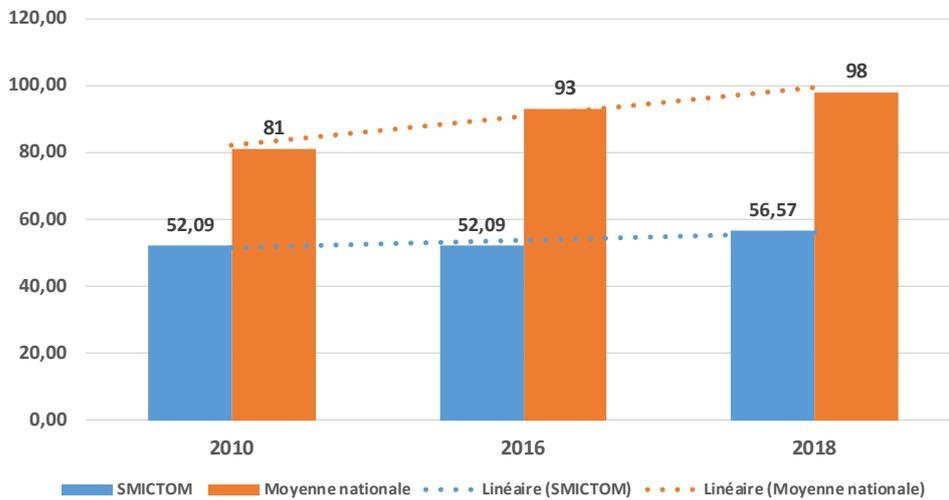
Opération	Intitulé	CA 2018
24	Bacs OMR	58032,18
25	Matériel de bureau et informatique	3639,51
26	Bacs sélectifs et colonnes à verre	87418,8
27	Installations déchetterie et mise aux normes	24901,42
44	Travaux siège SMICTOM	5940
45	Etudes Brugues	112086,78
16	emprunts	33843,81

Les dépenses 2018



Comme depuis de nombreuses années le SMICTOM reste parmi les collectivités les moins chères de France. Le graphe ci-contre montre la répartition des collectivités françaises de même typologie (mixte à dominante rurale) en fonction de leur coût aidé à l'habitant. Le SMICTOM apparaît bien pour 2018 parmi celles pour lesquelles ce coût est le moins élevé...

Evolution du coût aidé par habitant (€HT/habitant)

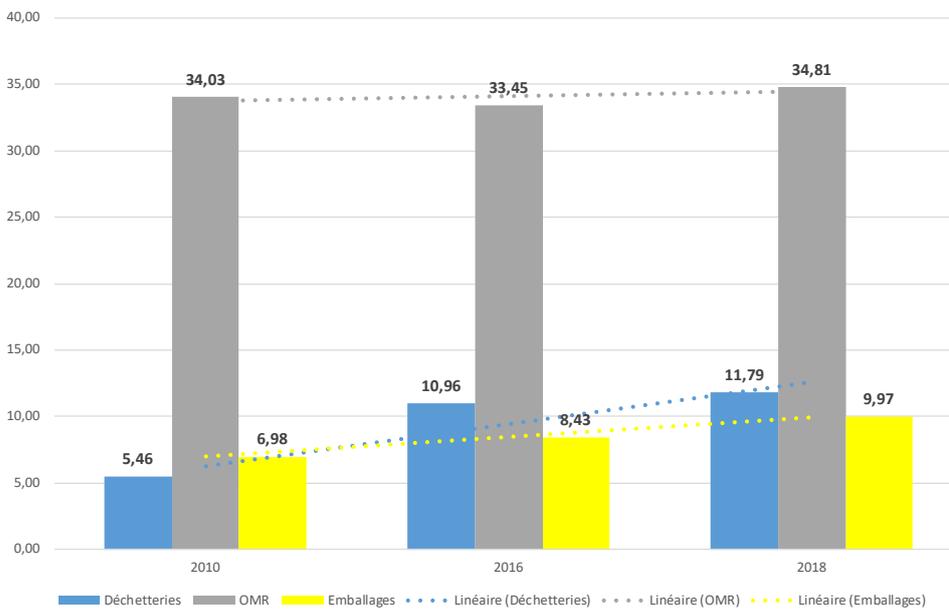


Le coût aidé est l'indicateur utilisé nationalement pour comparer les collectivités. Il s'agit du coût complet (global) du service duquel on déduit les aides et soutiens éventuellement versés pour gérer le service.

Ramené à l'habitant on voit que depuis 2010 le coût aidé global pour gérer l'ensemble des services est resté stable (environ 52 €) alors que la moyenne nationale a augmenté de 21 % pour s'établir en 2018 à 98 €. Les habitants du SMICTOM payent donc près de 2 fois moins leurs déchets que la moyenne des français...

L'analyse par flux montre que les actions de prévention ont permis de faire baisser le coût des ordures résiduelles et elle met aussi en évidence la forte progression des coûts de gestion des déchetteries (+120% en 7 ans).

Evolution du coût aidé par habitant sur les flux principaux de déchets (€HT/tonne)



Aides et soutiens

Le SMICTOM reçoit des aides et des soutiens de divers éco organismes. Ces soutiens sont destinés à compenser les dépenses engagées pour la gestion de certains déchets :

Organisme	Soutiens 2018 en €	Motif
ECO EMBALLAGES	260 741	Soutien tri des emballages
ECOFOLIO	43 200	Soutien tri des journaux magazines
ECO MOBILIER	7296	Soutien mobilier déchetterie
OCAD3E	25 938	Soutien lampes et électroménager déchetterie
ECO DDS	1 624	Soutien déchets spéciaux
ADEME	0	Soutien prévention compostage

Total 2018 des aides et soutiens : 338 604 €

La redevance spéciale

Le SMICTOM a mis en place la redevance spéciale auprès de tous les gros producteurs dont elle assure la collecte des déchets assimilés. Il s'agit d'entreprises privées ou de collectivités, établissements publics qui produisent des quantités importantes de déchets.

NOM DE LA STRUCTURE	REDEVANCE SPECIALE 2018 EN €
MAISON ACCUEIL LUCIE NOUET	7 207
HOPITAL DE LAVAU	58 126
CENTRE DE DETENTION DE ST SULPICE	9 874
CENTRE JEUNESSE PLEIN AIR	12 613
CCAS ST SULPICE - GOURGUES	5 460
FOYER LOGEMENT CHEZ NOUS	7 207
MC DONALD LAVAU	6 430
INTERMARCHÉ BUZET	5 405
COLLEGE ST JEAN ST SULPICE	1 215
PRISON POUR MINEURS LAVAU	4 913
LYCEE LAS CASES LAVAU	6 075
COLLEGE DES CLAUZADES LAVAU	7 290
COLLEGE PIERRE SUC ST SULPICE	1 823

Total 2018 des redevances spéciales : 133 639 €



Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement

Le SMICTOM gère en régie directe les dépôts de certaines entreprises locales mais aussi des communes les plus importantes de son territoire.

REDEVABLE	DROITS D'ACCES AU CENTRE D'EN-FOUISSEMENT 2018 EN €
MAIRIE DE LAVAU	41 570
MAIRIE DE ST SULPICE	31 843
MAIRIE DE COUFFOULEUX	524
MAIRIE DE LABASTIDE ST GEORGES	76
DIVERS PROFESSIONNELS	107 729

Total 2018 des droits d'accès : 181 742 €

Recettes d'exploitation

	Recettes 2018 en €
Vente de bacs et de composteurs	7 096
Revente Journaux magazines	15 165
Revente plastiques, alu, acier	85 825
Revente fer et batteries de déchetterie	17 652
Revente verre ménager	25 671

Total 2018 recettes exploitation : 151 409 €

Les grands chiffres de 2018...

232 KG

C'est le quantité d'ordures ménagères résiduelles qui sont produites puis enfouies par chaque habitant du SMICTOM.

85,5 KG

C'est le quantité d'emballages triés puis recyclés par chaque habitant. C'est 2 fois plus qu'il y a 20 ans !

597,5 KG

C'est la production annuelle totale de déchets par habitant. En comptant les apports en déchetterie et les gravats..

87 774

C'est le nombre de visites enregistrées en déchetterie durant l'année. C'est 125 % de plus qu'il y a 10 ans !

49 %

C'est le taux de valorisation global des déchets collectés. C'est à dire que près d'un kg sur deux est aujourd'hui valorisé contre un pour trois il y a 10 ans.

-14 %

C'est la diminution des quantités de déchets destinées à l'enfouissement constatée depuis 2010. La loi fixe à 50 % la réduction à atteindre d'ici 2025...

56,5 €

C'est le coût annuel moyen supporté par un usager du SMICTOM pour l'ensemble des services. Avec 130 € par foyer le syndicat est loin en dessous de la moyenne nationale de 240 € et reste parmi les collectivités les moins chères de France...

